



REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

(Direction générale des bâtiments et de l'équipement)

AVIS D'APPEL D'OFFRE N°01/2024

DU 02/4/2024



(Acquisition des équipements de meuble scolaire au profit de 200 classes d'éducation primaire)

Le Ministère de l'éducation (direction générale des bâtiments et de l'équipement) lance un appel d'offre N°01/2024 pour le **Projet (Acquisition des équipements de meuble scolaire au profit de 200 classes d'éducation primaire)** dans le cadre du Programme d'Amélioration des Infrastructures et des Services scolaires au cycle primaires (AMIS) Financé en partenariat avec le gouvernement de la République Italienne réparti en **06** lots.

Le financement de ce projet sera assuré comme suit :

- **Financement Extérieur** (Part Italienne) : **100%** du montant total du contrat hors taxes (HTVA).
- **Financement de l'État** (Part Tunisienne) : **19%** (le montant total des taxes TVA)

Le cautionnement sera présenté sous forme d'une caution bancaire établi selon les lots comme suit :

Lot	Désignation	Montant du cautionnement provisoire en DT
1	table biplace	1000 d
2	tableau blanc	250 d
3	tableau en bois	150 d
4	bureau de maître	200 d
5	armoires métalliques	500 d
6	Portes manteaux	100 d

Peuvent participer à cet appel d'offre les entreprises qui peuvent fournir les moyens financiers et technique nécessaires pour une bonne exécution de la commande.

Les entreprises intéressées peuvent se procurer le dossier d'appel d'offre en ligne sur le système national des achats publics « TUNEPS » pour ceux qui sont enregistrés sur ce système.

Les soumissionnaires concernés peuvent participer à un ou plusieurs lots objet du présent Appel d'Offres via le Système Tunisien d'achat Public en Ligne « TUNEPS », la sélection se fera par lot. L'ensemble des lots peuvent être attribués à un seul soumissionnaire selon les conditions d'attribution fixés au cahier de charges.

Mode d'envoi des offres :

L'envoi des documents administratifs, ainsi que les offres techniques et financières énumérés à l'article 5 des Conditions d'Appel d'Offres, se fait obligatoirement à travers le système d'achat public en ligne **TUNEPS (www.tuneps.tn)**.

Conformément à l'article 8 du guide des procédures de l'achat public en ligne **TUNEPS**, en cas de dépassement du volume de téléchargement autorisé par le système, le soumissionnaire peut envoyer une partie de son offre **hors ligne** à condition que les pièces et les documents rentrants dans l'évaluation financière et technique de son offre, soient envoyés **en ligne**. En cas de contradiction entre les documents et pièces envoyés **en ligne** et ceux envoyés par la procédure matérielle, les documents **en lignes seront considérés**.

La caution provisoire, et tout autre document demandé en original, doivent être consignées dans une enveloppe scellée indiquant la référence de l'Appel d'Offre et son objet et la mention **''A ne pas ouvrir complément à l'offre »** et envoyée par poste ou déposée au bureau d'ordre du ministère de l'éducation à l'adresse suivante : **« boulevard beb bnet Tunis 1030 »**

contre récépissé **avant la date limite de réception des offres fixée le 03 mai 2024 à 10 h Du matin**, délai de rigueur (seul le cachet du bureau d'ordre centrale fera foi) à l'adresse suivante :

l'offre la caution provisoire doivent être **valables 120 jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres**.

Le dernier délai de réception des offres est fixé pour **le 03 mai 2024 à 10 h du matin** (seul le cachet du bureau d'ordre du Ministère fera foi) toute offre parvenue hors délai sera rejetée.

L'ouverture des offres reçues sur le système des achats publics en ligne « TUNEPS » et l'enveloppe contenant la caution provisoire sera faite en une seule audience plénière **le 03 mai 2024 à 11 h** au siège du du ministère de l'éducation à l'adresse suivante : **« boulevard beb bnet Tunis 1030 »**

Les soumissionnaires peuvent assister à l'audience d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront liés par leurs offres durant **cent vingt jours (120)** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

